



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ ZIP PATCH ADHESIVE.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit ZIP PATCH ADHESIVE.

Numéro du produit X0056

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Adhésif.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

ITW Performance Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Co. Clare  
Ireland  
V14 DF82  
353(61)771500  
353(61)471285  
mail@itwpp.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Ozone 1 - H420

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



##### Mention d'avertissement

Danger

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H420 Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

### Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

RCH001a Réserve aux installations industrielles.

### Contient

MÉTACRYLATE DE MÉTHYLE, ACIDE MÉTACRYLIQUE, TÉTRACHLORURE DE CARBONE

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P240 Mise à la terre/ liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

P502 Se reporter au fabricant pour les informations concernant la récupération/ le recyclage.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>MÉTACRYLATE DE MÉTHYLE</b>		<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 80-62-6	Numéro CE: 201-297-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119452498-28-0000
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Skin Irrit. 2 - H315		
Skin Sens. 1 - H317		
STOT SE 3 - H335		

**ZIP PATCH ADHESIVE.**

<b>ACIDE MÉTHACRYLIQUE</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 79-41-4	Numéro CE: 201-204-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119463884-26-0000

**Classification**

Acute Tox. 4 - H302  
 Acute Tox. 4 - H312  
 Skin Corr. 1A - H314  
 Eye Dam. 1 - H318  
 STOT SE 3 - H335

<b>TÉTRACHLORURE DE CARBONE</b>		<b>&lt;1%</b>
Numéro CAS: 56-23-5	Numéro CE: 200-262-8	

**Classification**

Acute Tox. 3 - H301  
 Acute Tox. 3 - H311  
 Acute Tox. 3 - H331  
 Carc. 2 - H351  
 STOT RE 1 - H372  
 Aquatic Chronic 3 - H412  
 Ozone 1 - H420

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours**

<b>Information générale</b>	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
-----------------------------	--

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction**

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
---------------------------------------	---

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Facilement inflammable Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au niveau du sol et s'accumuler au fond des conteneurs. Les vapeurs peuvent être enflammées par une étincelle, une surface chaude ou une braise. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Polymérise facilement avec l'évolution de la chaleur.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec de l'eau longtemps après l'extinction de l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques. Les citernes et autres conteneurs doivent être mis à la terre. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## ZIP PATCH ADHESIVE.

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **MÉTHACRYLATE DE MÉTHYLE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 410 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 200 ppm 820 mg/m<sup>3</sup>

##### **ACIDE MÉTHACRYLIQUE**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 20 ppm 70 mg/m<sup>3</sup>

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

##### **TÉTRACHLORURE DE CARBONE**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 2 ppm 12 mg/m<sup>3</sup>

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 10 ppm 60 mg/m<sup>3</sup>

C2

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

**Commentaires sur les composants** WEL = Workplace Exposure Limits

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

**Protection des mains** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.

**Mesures d'hygiène** Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.

## ZIP PATCH ADHESIVE.

**Protection respiratoire** Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Vérifier que l'appareil de protection respiratoire est bien ajusté et que le filtre est changé régulièrement. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pâte.
Couleur	Blanc/blanc cassé.
Odeur	Légèrement âcre.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	101°C @
Point d'éclair	10°C
Taux d'évaporation	3 (butyl acetate =1)
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.1 Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 12.5
Densité de vapeur	>1
Densité relative	0.93 - 1.05 @ @ 20 °C°C

#### 9.2. Autres informations

Autres informations Non disponible.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Oxydants puissants. Réducteurs forts.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Peut polymériser.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Réducteurs. Bases - inorganiques. Bases - organiques.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

## ZIP PATCH ADHESIVE.

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

##### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 37 037,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 894 309,0

##### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 7 777 778,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 33 333,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 5 556,0

**Inhalation** Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Mal de tête. Vertiges. Somnolence. Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.

**Ingestion** Irritante. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Vertiges. Nausées, vomissements.

**Contact cutané** Peut être absorbé par la peau. Irritant pour la peau. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Irritant pour les yeux. Irritation, brûlure, larmoiement, vision floue après éclaboussure du liquide.

### TÉTRACHLORURE DE CARBONE

#### Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 100,0

#### Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 300,0

#### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 700,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 3,0

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,5

#### Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Eviter le rejet dans l'environnement.

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Methyl methacrylate monomer : Biochemical oxygen demand within 5 days (BOD5) = .14 g/g - 0.9 g/g.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Methyl methacrylate monomer: LC50/96h/fathead minnows = 150 ppm, LC50/96h/bluegill sunfish = 232ppm. Methyl methacrylate monomer: LC50/96h/rainbow trout = >79mg/l

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 09

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1133

**N° ONU (IMDG)** 1133

**N° ONU (ICAO)** 1133

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**Nom d'expédition (ADR/RID)** ADHESIVES

**Nom d'expédition (IMDG)** ADHESIVES

**Nom d'expédition (ICAO)** ADHESIVES

**Nom d'expédition (ADN)** ADHESIVES

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 3

**Etiquette ADR/RID** 3

**Classe IMDG** 3

**Classe/division ICAO** 3

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### Etiquettes de transport



#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Code de consignes d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Aucune information requise.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 04/04/2018

Révision 15

Remplace la date 29/04/2016

## ZIP PATCH ADHESIVE.

### Mentions de danger dans leur intégralité

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H311 Toxique par contact cutané.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H331 Toxique par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H420 Nuit à la santé publique et à l'environnement en détruisant l'ozone dans la haute atmosphère.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.